

Sommaire

Peste porcine classique au Brésil : rapport de suivi n° 1	241
Influenza aviaire au Myanmar : rapport de suivi n° 1	243
Influenza aviaire en Israël	244
Influenza aviaire en Suède	246
Fièvre aphteuse en Turquie dans la région de Thrace : rapport de suivi n° 2	247
Influenza aviaire hautement pathogène en Turquie : rapport de suivi n° 9	248
Maladie de Newcastle au Japon : rapport de suivi n° 1	250
Influenza aviaire en Roumanie : rapport de suivi n° 22	251
Influenza aviaire en Afghanistan	252
Divers : Influenza aviaire en Suède (dans la faune sauvage)	254
Divers : Influenza aviaire hautement pathogène à Hong Kong (région administrative spéciale de la République Populaire de Chine) (dans la faune sauvage) : rapport de suivi n° 1 (rapport final)	255
Divers : Influenza aviaire en Pologne (dans la faune sauvage) : rapport de suivi n° 2	258
Divers : Influenza aviaire au Kazakhstan (dans la faune sauvage)	259
Divers : Influenza aviaire en Bosnie-Herzégovine (dans la faune sauvage) : rapport de suivi n° 1	260

PESTE PORCINE CLASSIQUE AU BRÉSIL Rapport de suivi n° 1

Traduction d'informations reçues le 15 mars 2006 du Docteur Jorge Caetano Junior, directeur du département de protection animale, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement, Brasilia :

Terme du rapport précédent : 7 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [10], 200, du 9 mars 2006).

Terme du présent rapport : 15 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de la peste porcine classique.

Date de première confirmation de l'événement : 6 mars 2006.

Date du début de l'événement : 22 février 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et laboratoire.

Renseignements sur le foyer (données actualisées) :

Première division administrative (Etat)	Division administrative inférieure (municipalité)	Type d'unité épidémiologique	Latitude	Longitude	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
							sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Paraíba	Cuitegi	exploitation	6°53'49,4"S	35°30'14,9"O	22 fév. 2006	sui	170*	66	49	121	0

* Depuis la visite initiale, 39 animaux sont nés.

Population atteinte dans le foyer : petit élevage de porcs pour reproduction et engraissement.

Source du foyer : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit de l'exploitation ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Autres renseignements / commentaires :

- maintien de l'interdiction dans la zone atteinte dans la ville de Cuitegi, avec implantation de deux postes de surveillance ;
- maintien d'une zone de sécurité d'un rayon de 10 km autour du foyer, divisée en deux zones sanitaires : une zone infectée (3 km à partir du foyer) et une zone de surveillance (7 km à partir de la zone infectée) ;
- inspection continue de toutes les exploitations dans la zone de sécurité où, à ce jour, près de 111 propriétés avec un total de 1 128 porcs ont été visitées. À ce jour, aucun autre foyer n'a été signalé ;
- actions d'éducation sanitaire et d'information ;
- l'enquête épidémiologique se poursuit.

La vaccination est toujours interdite dans la zone du foyer ainsi que dans tout le pays.

Rapport final : non.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE AU MYANMAR
Rapport de suivi n° 1

Traduction d'informations reçues le 16 mars 2006 du Docteur U Maung Maung Nyunt, directeur général du département vétérinaire et de l'élevage, ministère de l'élevage et de la pêche, Rangoon :

Terme du rapport précédent : 12 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [11], 223, du 16 mars 2006).

Terme du présent rapport : 16 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 12 mars 2006.

Date du début de l'événement : 8 mars 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et laboratoire.

Renseignements sur les nouveaux foyers :

Première division administrative (division)	Division administrative inférieure (district)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	8 mars 2006	avi	784	112	112	672	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	13 mars 2006	avi	2 600	400	400	2 200	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	14 mars 2006	avi	2 300	200	200	2 100	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Amarapura	14 mars 2006	avi	1 300	210	210	1 290	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	15 mars 2006	avi	5 600	100	100	5 500	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	15 mars 2006	avi	4 900	300	300	4 600	0
Mandalay	Mandalay	exploitation	Pyigyidagun	15 mars 2006	avi	2 400	50	50	2 350	0
Sagoing	Shwebo	exploitation	Khinoo	13 fév 2006	avi	155	155	5	150	0

Population atteinte dans les nouveaux foyers : poules pondeuses et cailles.

Diagnostic :

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
- Laboratoire Régional de Diagnostic Vétérinaire à Mandalay	avi	- test rapide ; - PCR.	9-12 mars 2006	positif pour H5N1
- Laboratoire Central de Diagnostic Vétérinaire à Yangon				

Source des nouveaux foyers : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- abattage sanitaire ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Rapport final : non.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE EN ISRAËL

(Date du dernier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène en Israël signalé précédemment à l'OIE : 1988).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues les 16, 17 et 18 mars 2006 du Docteur Moshe Chaimovitz, directeur des services vétérinaires et de la santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Beit Dagan :

Date du rapport : 18 mars 2006.

Motif de la notification immédiate : réapparition d'une des maladies et/ou d'une des infections inscrites sur la Liste de l'OIE dans le pays, suite à la notification de l'extinction du foyer ou des foyers de ladite maladie ou de ladite infection.

Identification de l'agent : de l'influenza aviaire hautement pathogène de de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 16 mars 2006.

Date du début de l'événement : 16 mars 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative (région)	Division administrative inférieure (district)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Es-pèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
HaDarom	Beer-Sheva	exploit-tation	En Hashelosh	16 mars 2006	avi	12 000	1 800	1 800	10 200	0
HaDarom	Beer-Sheva	exploit-tation	Holit	16 mars 2006	avi	30 000	9 000	9 000	21 000	0
HaDarom	Ashkelon	village	Sede Moshe	17 mars 2006	avi	6 500	500	500	6 000	0
Jesuralem	Jesuralem	exploit-tation	Nahshon	17 mars 2006	avi	20 000	500	500	19 500	0

Description de la population atteinte : dindes de chair âgées de 16 semaines.

Diagnostic :

<i>Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées</i>	<i>Localisation du (des) foyer(s)</i>	<i>Espèce examinée</i>	<i>Epreuves de diagnostic réalisées</i>	<i>Date</i>	<i>Résultats</i>
Institut vétérinaire de Kimron (Beit Dagan).	En Hashelosh, Holit et Sede Moshe	dindes	PCR ⁽¹⁾ (H5)	16 mars 2006	positif
			PCR (H5N1)	17-18 mars 2006	positif
			isolement du virus	18 mars 2006	positif
			épreuve d'hémagglutination	18 mars 2006	positif
			épreuve d'inhibition de l'hémagglutination	18 mars 2006	positif
			PCR (H5)	18 mars 2006	positif
			PCR (N1)	18 mars 2006	en attente
	Nahshon	dindes	PCR (H5N1)	18 mars 2006	positif
		- isolement du virus; - épreuve d'inhibition de l'hémagglutination.	18 mars 2006	en attente	

Source des foyers ou origine de l'infection : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- abattage sanitaire (tous les oiseaux des élevages atteints sont détruits et enfouis);
- mise en interdit des exploitations atteintes ;
- Les restrictions s'appliquant aux déplacements ont été renforcées dans un rayon de 3 km autour des foyers ;
- dépistage ;
- zonage.

Traitement des animaux atteints : non.

Autres renseignements / commentaires : des enquêtes épidémiologiques sont en cours dans un rayon de 10 km autour des foyers.

Rapport final : non.

(1) PCR : amplification génomique en chaîne par polymérase

INFLUENZA AVIAIRE EN SUEDE

(L'influenza aviaire hautement pathogène n'a jamais été constatée auparavant en Suède).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 20 mars 2006 du Docteur Leif Denneberg, chef des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Jönköping :

Date du rapport : 20 mars 2006.

Motif de la notification immédiate : apparition pour la première fois d'une des maladies et/ou d'une des infections inscrites sur la Liste de l'OIE dans le pays, dans une zone ou dans un compartiment.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire hautement pathogène sous-type H5.

Date de première confirmation de l'événement : 17 mars 2006.

Date du début de l'événement : 24 février 2006.

Maladie clinique : non.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Renseignements sur le foyer :

Première division administrative (comté)	Division administrative inférieure	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Kalmar (comté n° 8)	Oskarshamn	exploitation	Gässhult	24 fév. 2006	avi	692	1	0	692	0

Description de la population atteinte : dans un élevage (aires clôturées) qui comprenait du gibier à plumes (500 canards colverts [*Anas platyrhynchos*]), 150 faisans, 30 pigeons, 10 poules de basse-cour et 2 paons), 50 prélèvements ont été effectués sur des canards colverts et des faisans. Le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5 a été découvert chez un canard colvert.

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Institut vétérinaire national (Uppsala)	colvert	- PCR ⁽¹⁾ ; - analyse de la séquence.	17 mars 2006	- positif - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène

Source du foyer ou origine de l'infection : contact avec des oiseaux sauvages.

Mesures de lutte appliquées :

- contrôle des animaux sauvages réservoirs de l'agent pathogène ;
- abattage sanitaire ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Autres renseignements / commentaires :

- Il n'y a pas d'exploitations commerciales dans la zone atteinte.
- L'établissement a été placé sous surveillance le 24 mars 2006 car il est situé dans la zone de surveillance déjà mise en place suite à la découverte du virus chez des oiseaux sauvages.
- Tous les oiseaux étaient cliniquement sains au moment où les prélèvements ont été effectués et aucune mortalité élevée n'a été observée chez les oiseaux sauvages dans la zone atteinte.

Des prélèvements ont été envoyés au Laboratoire de référence de l'OIE pour l'IA, VLA Weybridge (Royaume-Uni), à des fins de confirmation.

Rapport final : non.

(1) PCR : amplification génomique en chaîne par polymérase

*
* *

**FIÈVRE APHTEUSE EN TURQUIE
dans la région de Thrace (Rapport de suivi n° 2)**

Traduction d'informations reçues le 17 mars 2006 du Docteur Hüseyin Sungur, directeur général du service de protection animale, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :

Terme du rapport précédent : 23 février 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [9], 166, du 2 mars 2006).

Terme du présent rapport : 17 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de la fièvre aphteuse de type A.

Date de première confirmation de l'événement : 1 février 2006.

Date du début de l'événement : 21 janvier 2006.

Renseignements sur les foyers : voir *Informations sanitaires*, **19** [9], 166, du 2 mars 2006.

Autres renseignements / commentaires :

- Dans le cadre des campagnes de vaccination printanières, un total de 234 054 gros animaux et 108 497 petits animaux ont été vaccinés dans la région de Thrace (provinces de Kirklareli, Edirne, Canakkale, Istanbul et Tekirdag).
- Les foyers de Kirklareli-Urunlu, Kirklareli-Kayali et Kirklareli-Kavakdere étaient éteints le 16 mars 2006 et les foyers de Kirklareli-Seyitler et Kirklareli-Karamusul le 15 mars 2006.

Rapport final : non.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN TURQUIE
Rapport de suivi n° 9

Traduction d'informations reçues le 16 mars 2006 du Docteur Hüseyin Sungur, directeur général du service de protection animale, ministère de l'agriculture et des affaires rurales, Ankara :

Terme du rapport précédent : 7 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [10], 203, du 9 mars 2006).

Terme du présent rapport : 16 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 26 décembre 2005.

Date du début de l'événement : 15 décembre 2005.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative (province)	Division administrative inférieure	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Es-pèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Batman	Merkez	village	Akca Koyu	18 jan 2006	avi	2 183	20	20	2 163	0
Elazığ	Keban	village	Denizli Koyu	26 jan 2006	avi	84	1	1	83	0
Istanbul	Buyukcekmece	village	19 Mayıs	3 mars 2006	avi	1 641	6	6	1 635	0
Kayseri	Talas	village	Cebir Koyu	6 mars 2006	avi
Kirsehir	Kaman	village	Cadırlı Kor Mehmet	3 mars 2006	avi	1 463	24	24	1 439	0
Kocaeli	Kandıra	village	Goncaaydın Koyu	5 mars 2006	avi	1 684	149	149	1 535	0
Mardin	Merkez	village	Istasyon mah.	16 jan 2006	avi
Siirt	Kurtalan	village	Gurgoze Koyu	24 fév 2006	avi
Tokat	Zile	village	K. Karayun Koyu	6 jan 2006	avi	1 466	4	4	1 462	0
Tokat	Zile	village	Kırlar Koyu	6 jan 2006	avi	799	2	2	797	...

Population atteinte dans les foyers : Jusqu'à présent, seul le foyer situé dans la province d'Elazığ concernait un petit élevage commercial de poulets de chair. Tous les autres foyers touchaient des volailles de basse-cour.

Diagnostic :

Foyer	Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Prélèvements examinés	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Batman	Institut de Contrôle et de Recherche Vétérinaire de Bornova	dindes	inhibition de l'hémagglutination	9 mars 2006	positif pour H5
Elazig	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	RT-PCR ⁽¹⁾	13 mars 2006	positif pour H5N1
Istanbul	Institut de Contrôle et de Recherche Vétérinaire de Pendik	poulets	RT-PCR ⁽¹⁾	8 mars 2006	positif pour H5N1
Kayseri	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	inhibition de l'hémagglutination	13 mars 2006	positif pour H5
Kirsehir	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	inhibition de l'hémagglutination	10 mars 2006	positif pour H5
Kocaeli	Institut de Contrôle et de Recherche Vétérinaire de Pendik	poulets	RT-PCR ⁽¹⁾	7 mars 2006	positif pour H5N1
Mardin	Institut de Contrôle et de Recherche Vétérinaire de Bornova	poulets	RT-PCR ⁽¹⁾	9 mars 2006	positif pour H5N1
Siirt	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	inhibition de l'hémagglutination	7 mars 2006	positif pour H5
Tokat	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	inhibition de l'hémagglutination	9 fév 2006	positif pour H5
Tokat	Institut Central de Contrôle et de Recherche Vétérinaire	poulets	inhibition de l'hémagglutination	9 fév 2006	positif pour H5

Source des nouveaux foyers : contact au pâturage / au point d'eau avec un animal/des animaux infecté(s) et contact avec des animaux sauvages.

Mesures de lutte appliquées :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit de l'exploitation / des exploitations atteinte(s) ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Rapport final : non.

(1) RT-PCR : amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse

MALADIE DE NEWCASTLE AU JAPON
Rapport de suivi n° 1

Traduction d'informations reçues le 17 mars 2006 du Docteur Hirofumi Kugita, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, Tokyo :

Terme du rapport précédent : 6 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [10], 198, du 9 mars 2006).

Terme du présent rapport : 17 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de la maladie de Newcastle.

Date de première confirmation de l'événement : 4 mars 2006.

Date du début de l'événement : 2 mars 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique et laboratoire.

Renseignements sur le nouveau foyer :

Première division administrative (préfecture)	Division administrative inférieure (comté)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Fukuoka	Yamato	exploitation	Yamakawa	14 mars 2006	avi	...	447	437	29 652	0

Population atteinte dans le nouveau foyer : la population atteinte (des poulets) montrait des signes cliniques, entre autres dépression et mortalité élevée.

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Prélèvements examinés	Epreuve de diagnostic réalisée	Date	Résultats
Centre d'hygiène du bétail de Chikugo	avi	isolement viral	17 mars 2006	positif

Source du nouveau foyer : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte :

A. Appliquées :

- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- vaccination ;
- désinfection des établissements infectés.

B. Dont l'application est prévue :

- abattage sanitaire partiel.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : non.

Autres renseignements / commentaires : Des enquêtes de terrain ont été entreprises dans les exploitations commerciales dans un rayon de 5 km autour des exploitations infectées. La vaccination contre la maladie de Newcastle est également recommandée dans toutes les exploitations de volailles de la préfecture.

Rapport final : non.

INFLUENZA AVIAIRE EN ROUMANIE
Rapport de suivi n° 22

Traduction d'informations reçues le 17 mars 2006 du Docteur Gabriel Predoi, directeur général de l'Autorité Nationale Sanitaire Vétérinaire et pour la Sécurité des Aliments (ANSVSA), Bucarest :

Terme du rapport précédent : 14 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [11], 219, du 16 mars 2006).

Terme du présent rapport : 17 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 7 octobre 2005.

Date du début de l'événement : octobre 2005.

Nature du diagnostic : clinique et laboratoire.

Renseignements sur les nouveaux foyers :

Première division administrative (comté)	Division administrative inférieure (district)	Nom de la localisation (village)	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
					sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Tulcea	Samova	Samova	13 mars 2006	fau	...	1	1	0	0
Tulcea	Valea Nucarilor	Valea Nucarilor	13 mars 2006	avi	16	16	2	14	0

Population atteinte dans les nouveaux foyers :

- Foyer de Samova: foulque macroule (*Fulica atra*)
- Foyer de Valea Nucarilor: poules de basse-cour dans le delta du Danube.

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèces examinées	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Institut de diagnostic et de santé animale (laboratoire national de référence)	poules	- test de détection rapide ; - RT-PCR ⁽¹⁾ ; - isolement viral.	16 mars 2006	positif

Source des nouveaux foyers : contact au pâturage / au point d'eau avec un animal/des animaux infecté(s) ; contact avec des animaux sauvages.

Mesures de lutte :

A. Appliquées :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit de l'exploitation / des exploitations atteinte(s) ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés.

B. Dont l'application est prévue :

- contrôle des animaux sauvages réservoirs de l'agent pathogène.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : non.

Rapport final : non.

(1) RT-PCR: amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse.

INFLUENZA AVIAIRE EN AFGHANISTAN

(Date du dernier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène en Afghanistan signalé précédemment à l'OIE : 2002).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 20 mars 2006 du Docteur Azizullah Osmani, président général des Services vétérinaires et de l'élevage, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, Kaboul :

Date du rapport : 20 mars 2006.

Motif de la notification immédiate : réapparition d'une des maladies et/ou d'une des infections inscrites sur la Liste de l'OIE dans le pays.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 15 mars 2006.

Date du début de l'événement : 2 mars 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative (province)	Nom de la localisation (village)	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
				sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Jalalabad	Center	2 mars 2006	avi	...	4	4
Kaboul	Qasaba	6 mars 2006	avi	...	1
Jalalabad	Khoiani	6 mars 2006	avi	...	2	2
Kaboul	Dasht-e-Barchi	9 mars 2006	avi	...	8	8
Kaboul	Charqala	12 mars 2006	avi
Jalalabad	Center	12 mars 2006	avi
Jalalabad	Wazir	12 mars 2006	avi
Kaboul	Dasht-e-Barchi	12 mars 2006	avi	...	3	2
Kaboul	Center	13 mars 2006	avi
Laghman	Haidary	13 mars 2006	avi	...	6	4
Vardak	Nerkh	15 mars 2006	avi
Kaboul	Center	18 mars 2006	avi
Kunar	Tisha	19 mars 2006	fau	...	1	1	0	0

Description de la population atteinte : des poulets, des dindes et un corbeau.

Diagnostic :

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Laboratoire central de diagnostic, Kaboul	avi	ELISA	...	positif
Laboratoire de référence de l'OIE/FAO pour l'influenza aviaire et la maladie de Newcastle à Padoue (Italie)	avi	- PCR (gènes M, H5 et N1) ; - analyse de la séquence.	15 mars 2006	- positif pour H5N1 ; - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène.

Source des foyers ou origine de l'infection : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- mise en interdit ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- désinfection des établissements infectés.

Traitement des animaux atteints : non.

Rapport final : non.

*
* *

DIVERS: INFLUENZA AVIAIRE EN SUÈDE (DANS LA FAUNE SAUVAGE)

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 16 mars 2006 du Docteur Leif Denneberg, chef des Services vétérinaires, ministère de l'agriculture, Jönköping :

Date du rapport : 16 mars 2006.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 15 mars 2006.

Date du début de l'événement : 24 février 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique et laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative (comté)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
					sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Kalmar	NA*	Oskarshamn	24 fév 2006	fau	...	2	2	0	0
Blekinge	NA	Karlskrona	3 mars 2006	fau	...	1	1	0	0
Södermanland	NA	Oxelösund	6 mars 2006	fau	...	3	3	0	0
Gotland	NA	Gotland	7 mars 2006	fau	...	2	2	0	0
Gotland	NA	Fårö Gotland	15 mars 2006	fau	...	6	6	0	0

*NA: ne s'applique pas

Description de la population atteinte :

- Oskarshamn: 2 fuligules morillons (*Aythya fuligula*)
- Oxelösund: 3 fuligules morillons (*Aythya fuligula*)
- Karlskrona: 1 fuligule milouinan (*Aythya marila*)
- Gotland: 2 fuligules morillons (*Aythya fuligula*)
- Fårö Gotland: 5 fuligules morillons (*Aythya fuligula*) et 1 fuligule milouinan (*Aythya marila*)

Diagnostic :

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Institut Vétérinaire National, Uppsala	fau	- PCR (gènes H5 et M) - analyse de la séquence	24 fév 2006	- positif - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène
Laboratoire de Référence de l'OIE, VLA Weybridge (Royaume Uni)	fau	- isolement viral - typification N	15 mars 2006	positif pour virus IAHP H5N1

Source des foyers ou origine de l'infection : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Autres renseignements / commentaires :

- Au total, 243 oiseaux morts ont été examinés entre le 10 février et le 15 mars 2006. 36 se sont avérés positifs pour le virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5.
- Il n'a pas été constaté de mortalité élevée chez les oiseaux sauvages. Étant donné que c'est la fin de la saison et qu'il gèle, il n'est pas inhabituel qu'il y ait des oiseaux morts à cette période de l'année.

Rapport final : non.

*
* *

**DIVERS : INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE À HONG KONG (RÉGION ADMINISTRATIVE SPÉCIALE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE) (DANS LA FAUNE SAUVAGE)
Rapport de suivi n° 1 (Rapport final)**

Traduction d'informations reçues le 20 mars 2006 du directeur du Département de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement (AFCD), Hong Kong :

Terme du rapport précédent : 20 janvier 2006 (voir *Informations sanitaires*, **19** [4], 72, du 26 janvier 2006).

Terme du présent rapport : 20 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 10 janvier 2006.

Date du début de l'événement : 4-8 janvier 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Nom de la localisation	Type d'unité épidémiologique	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
				sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Tai Po	NA*	10 janv. 2006	shama dayal (<i>Copsychus saularis</i>)	...	1	1	0	0
Sha Tau Kok	NA	26 janv. 2006	shama dayal (<i>Copsychus saularis</i>)	...	1	1	0	0
Wong Tai Sin	NA	31 janv. 2006	martin huppé (<i>Acridotheres cristatellus</i>)	...	1	1	0	0
Sha Tau Kok	NA	31 janv. 2006	poulets** (<i>Gallus domesticus</i>)	...	1	1	0	0
Sham Tseng	NA	3 fév. 2006	pie orientale (<i>Pica pica sericea</i>)	...	1	1	0	0
Tuen Mun	NA	3 fév. 2006	aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	...	1	1	0	0
Tuen Mun	NA	6 fév 2006	poulets** (<i>Gallus domesticus</i>)	...	1	1	0	0
Mong Kok	NA	7 fév. 2006	zostérops du Japon (<i>Zosterops japonica simplex</i>)	...	1	1	0	0
Sham Shui Po	NA	16 fév. 2006	pie orientale (<i>Pica pica sericea</i>)	...	1	1	0	0
Mong Kok	NA	17 fév. 2006	pie orientale (<i>Pica pica sericea</i>)	...	1	1	0	0
Repulse Bay	NA	20 fév. 2006	capucin (<i>Lonchura spp.</i>)	...	1	1	0	0
Wan Chai	NA	20 fév. 2006	capucin domino (<i>Lonchura striata</i>)	...	1	1	0	0
Sham Shui Po	NA	20 fév. 2006	corbeau à gros bec (<i>Corvus macrorhynchus</i>)	...	1	1		0
Cheung Sha Wan	NA	21 fév. 2006	corbeau familier (<i>Corvus splendens</i>)	...	1	1	0	0
Shek Kip Mei	NA	23 fév. 2006	corbeau familier (<i>Corvus splendens</i>)	...	1	1	0	0
Shouson Hill	NA	25 fév. 2006	pie orientale (<i>Pica pica sericea</i>)	...	1	1	0	0

* NA: ne s'applique pas. ** poulets (voir ci-dessous).

Pendant le programme de surveillance intensive des oiseaux sauvages de race locale (depuis octobre 2005 jusqu'à présent), pendant lequel tous les oiseaux trouvés morts à Hong Kong ont été collectés et soumis à des épreuves pour l'influenza aviaire, 2 poulets ont également été trouvés morts dans deux localités différentes et examinés. Ils n'ont pas été trouvés dans des exploitations de volailles ou dans des marchés de volailles vivantes.

Diagnostic :

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Prélèvements examinés	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Laboratoire vétérinaire de Tai Lung, Département de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement, Hong Kong	fau	- hémagglutination - RT-PCR en temps réel (gène H5)	...	- positif - positif
Département de Microbiologie, Université d'Hong Kong	fau	- RT-PCR (gène N1) - analyse de la séquence	10 janv. – 6 fév. 2006	- positif - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène

Les gènes H5-HA de ces virus ont une très forte homologie ($\geq 99\%$) entre eux. Ils montrent également une forte homologie (98%) avec A/Dk/Hunan/5806/03[H5N1].

L'analyse phylogénétique a fait apparaître que ces virus appartiennent tous au génotype V du virus H5N1, préalablement isolé dans le sud de la Chine, au Japon et en Corée du Sud.

Source des nouveaux foyers : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : non.

Autres renseignements / commentaires :

Le système de surveillance intensive pour l'influenza aviaire à Hong Kong n'a pas révélé de foyers d'infection par H5N1 ni dans les exploitations locales de volailles ni dans les marchés de volailles vivantes.

De 2005 jusqu'à la fin de février 2006, plus de 11 400 prélèvements fécaux ou cloacaux/trachéaux provenant d'exploitations avicoles, 15 300 prélèvements provenant des marchés de volailles de gros ou de détail, 3 200 prélèvements issus d'oiseaux d'eau ou d'oiseaux en captivité dans des parcs, 3 500 prélèvements provenant des oiselleries et de marchés d'oiseaux de compagnie et 13 700 prélèvements d'oiseaux sauvages ont été testés à Hong Kong dans le cadre du programme de surveillance de l'influenza aviaire.

Néanmoins, aucun cas de mortalité inhabituelle chez des oiseaux sauvages n'a été signalé.

Une vaccination de routine avec le vaccin à virus H5N2 inactivé a été instaurée dans toutes les exploitations de poulets et tous les lots de poulets comportent 60 animaux sentinelles identifiables non vaccinés qui font l'objet d'un suivi pendant toute la durée de vie du lot concerné.

Rapport final : oui.

*
* *

**DIVERS : INFLUENZA AVIAIRE EN POLOGNE (DANS LA FAUNE SAUVAGE)
Rapport de suivi n° 2**

Traduction d'informations reçues le 20 mars 2006 du Docteur Krzysztof Jazdzewski, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Varsovie :

Terme du rapport précédent : 13 mars 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [11], 231, du 16 mars 2006).

Terme du présent rapport : 20 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 6 mars 2006.

Date du début de l'événement : 2 mars 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Renseignements sur les nouveaux foyers :

Première division administrative	Division administrative inférieure	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans les foyers				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Bydgoski	Bydgoszcz	NA*	Bydgoszcz	8 mars 06	fau	...	1	1	0	0
Bydgoski	Bydgoszcz	NA*	Bydgoszcz	14 mars 06	fau	...	1	1	0	0

*NA: ne s'applique pas.

Population atteinte dans les foyers : cygnes sauvages.

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Institut national de recherche vétérinaire, Pulawki	cygnes sauvages	- RT-PCR ⁽¹⁾ (H5) ; - RT-PCR (N1) ; - isolement du virus.	11-17 mars 2006	positifs

Source des nouveaux foyers : inconnue ou incertaine.

Mesures de lutte appliquées :

- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- balnéation / pulvérisation.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

Rapport final : non.

(1) RT-PCR: amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse.

DIVERS : INFLUENZA AVIAIRE AU KAZAKHSTAN (DANS LA FAUNE SAUVAGE)

(Date du dernier foyer d'influenza aviaire hautement pathogène au Kazakhstan signalé précédemment à l'OIE : juillet 2005).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 21 mars 2006 du Docteur Assilbek A. Kojumratov, directeur du département de contrôle vétérinaire, ministère de l'agriculture, Astana :

Date du rapport : 21 mars 2006.

Motif de la notification immédiate : réapparition d'une des maladies et/ou d'une des infections inscrites sur la Liste de l'OIE dans le pays, dans une zone ou dans un compartiment, suite à la notification de l'extinction du foyer ou des foyers de ladite maladie ou de ladite infection.

Identification de l'agent: virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 17 mars 2006.

Date du début de l'événement : 10 mars 2006.

Maladie clinique : non.

Nature du diagnostic : de laboratoire.

Renseignements sur le foyer :

Première division administrative	Division administrative inférieure	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
						sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Mangghystau	Aktau	NA*	Cap Peschannyi	10 mars 2006	fau	...	3	3

* NA : ne s'applique pas

Description de la population atteinte : cygnes sauvages.

Diagnostic :

Laboratoires où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Espèce examinée	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Centre National de surveillance, référence, diagnostic de laboratoire et méthodologie en médecine vétérinaire, Université nationale, Astana	cygnes sauvages	- PCR ⁽¹⁾ ; - épreuve de l'hémagglutination.	17 mars 2006	positif for H5
Scientific Research Institute for Agriculture, Otar	cygnes sauvages	- test rapide.	17 mars 2006	positif for H5N1
Institut de Microbiologie et Virologie, Almaty	cygnes sauvages	- isolement du virus ; - PCR ; - analyse de la séquence.	17 mars 2006	- positif pour H5N1 ; - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène.

Traitement des animaux atteints : non.

Autres renseignements / commentaires : la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène chez les oiseaux domestiques a commencé dans les régions de Mangghystau et Atyrau.

Rapport final : non.

**DIVERS : INFLUENZA AVIAIRE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE (DANS LA FAUNE SAUVAGE)
Rapport de suivi n° 1**

Traduction d'informations reçues le 22 mars 2006 du Docteur Jozo Bagaric, directeur de l'administration vétérinaire de Bosnie-Herzégovine, Sarajevo :

Terme du rapport précédent : 20 février 2006 (voir *Informations sanitaires*, 19 [8], 147, du 23 février 2006).

Terme du présent rapport : 22 mars 2006.

Identification de l'agent : virus de l'influenza aviaire hautement pathogène de sous-type H5N1.

Date de première confirmation de l'événement : 20 février 2006.

Date du début de l'événement : 16 février 2006.

Maladie clinique : oui.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Renseignements sur le foyer (rappel):

Première division administrative (canton)	Division administrative inférieure (commune)	Type d'unité épidémiologique	Nom de la localisation	Latitude	Longitude	Date du début de l'incident	Espèce	Nombre d'animaux dans le foyer				
								sensibles	cas	morts	détruits	abattus
Srednjobosanski	Jajce	NA*	lac Plivsko	44.34694° N	17.18855° E	16 fév. 2006	fau	env. 150	2	0	15	0

* NA : ne s'applique pas

Diagnostic :

Laboratoire où les épreuves de diagnostic ont été réalisées	Prélèvements examinés	Epreuves de diagnostic réalisées	Date	Résultats
Laboratoire de Référence de l'OIE, VLA Weybridge (Royaume Uni)	cygnes	- isolement du virus ; - analyse de la séquence.	25 fév. 2006	- positif pour H5N1 ; - la séquence d'acides aminés au niveau de la zone de clivage révèle un profil hautement pathogène.

Mesures de lutte appliquées :

- A la date du 22 février 2006, les 2 872 volailles domestiques se trouvant dans un rayon de 3 km autour du lac Plivsko où des cygnes positifs ont été découverts, ont été tuées et détruites dans le respect des normes de biosécurité.
- contrôle des animaux sauvages réservoirs de l'agent pathogène ;
- mise en interdit de l'exploitation / des exploitations atteinte(s) ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- dépistage ;
- zonage ;
- désinfection des établissements infectés ;
- balnéation / pulvérisation.

Autres renseignements / commentaires :

- Durant la période allant du 2 au 5 mars 2006, des prélèvements intensifs ont été effectués dans la zone de surveillance (10 km autour du lac Plivsko); 1 214 échantillons ont été collectés sur des volailles domestiques (prélèvements de sang et prélèvements cloacaux) et tous ont donné des résultats négatifs.
- Durant la période objet du rapport, aucun nouveau cas d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été signalé.
- A partir du 22 mars 2006, toutes les mesures de protection appliquées dans la zone du foyer seront levées.

Rapport final : non.

outes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.